



HAL
open science

La dynamique des usages dans la forêt méditerranéenne d'un point de vue anthropologique

A. Acovitsioti-Hameau

► **To cite this version:**

A. Acovitsioti-Hameau. La dynamique des usages dans la forêt méditerranéenne d'un point de vue anthropologique. Forêt Méditerranéenne, 2015, XXXVI (4), pp.445-456. hal-03556432

HAL Id: hal-03556432

<https://hal.science/hal-03556432v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La dynamique des usages dans la forêt méditerranéenne d'un point de vue anthropologique

par 'Ada ACOVITSIÓTI-HAMEAU

***Les usages exercés dans les forêts
sont fortement liés
aux caractéristiques des milieux
et à leurs ressources.
Ils sont extrêmement variés
et nombreux en Méditerranée et
façonnent les espaces. Les dyna-
miques spatiales et temporelles de
ces usages, font que de nos jours
la division fonctionnelle des terres
en œuvre jusqu'à peu, tend à se
brouiller. Il devient aujourd'hui
nécessaire de combiner
les pratiques matérielles et immatérielles dans le cadre d'une
gestion interactive.***

À propos du sujet et du milieu

Nous proposons de donner ici un aperçu de la dynamique des usages exercés dans les espaces forestiers méditerranéens à travers l'analyse des traces de la présence de l'homme et à travers les écrits, les dires et les agissements des différents acteurs. L'énoncé du sujet oblige à expliciter ce que nous désignons par la locution forêt méditerranéenne, à savoir un ensemble d'espaces incultes et boisés, une « mosaïque » évolutive d'étendues fermées et ouvertes¹, qui correspondent à ce que l'on appelle communément « forêt » dans le langage administratif, technique, économique, écologique et esthétique. La thématique choisie oblige à combiner les résultats d'enquêtes ethnographiques, d'analyses géographiques et de travaux historiques avec des visites fréquentes et attentives sur le terrain. La recherche ainsi exprimée a un intérêt anthropologique majeur puisqu'elle traite du rapport de l'homme au territoire et que ce rapport participe à la constitution des sentiments d'appartenance définissant la personnalité et l'identité des individus et des sociétés. Il s'agit bien sûr ici du territoire ressenti comme sien, parcouru, vécu et marqué par l'action et l'imaginaire du groupe humain, qui interagit inévitablement avec les lieux fréquentés. Cette interaction continue place les territoires au rang des interlocuteurs permanents des sociétés et confère aux composantes spatiales des fonctions et qualités symboliques en plus de celles matérielles.

1 - Pour mieux comprendre cette notion, voir l'introduction de la session par Jacques Blondel. Cf. p. 415.

2 - Il est fait ici allusion à l'agencement bipartite des territoires traditionnels ruraux, cette bipartition réduisant la tripartition théorique en *ager*, *saltus* et *silva* prônée depuis l'époque romaine.

Dans les faits et jusqu'à nos jours, la perception vernaculaire joint *ager* et *saltus* pour désigner l'espace cultivé/domestiqué et *silva* et *saltus* pour désigner l'espace inculte/boisé. Connue par géographes et historiens pour l'ensemble de l'Europe, cette « réduction » contribue à définir la colline provençale opposée à sa campagne (Acovitsiotti-Hameau 2005a : 30-34).

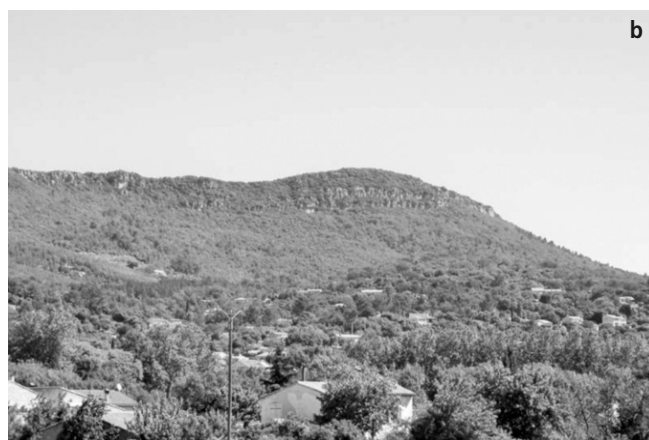
Photos 1 :

Agglomération de Néoules (a) entre sa colline et sa campagne et étalement de Sainte-Anastasie (b) vers les terres boisées (Var).

Nous ne nous attarderons pas sur l'analyse des modules territoriaux que sont les terres incultes et boisées. Ces espaces ont souvent occupé les sciences humaines et nous avons nous-même travaillé sur leurs modes d'agencement et de perception (ACOVITSIÓTI-HAMEAU 2005a, 2012b). Disons, rapidement, que, pour l'arc nord de la Méditerranée, de la péninsule ibérique à la péninsule hellénique, ces lieux sont dits *montado* / *monte* / *coualo*, *colle* ou *colline* / *montagne* ou *bosco* / *vouno*. Ils présentent des équivalences structurelles et fonctionnelles et affichent des statuts ambivalents, oscillant entre le privé-public et le domestique-sauvage. Les étendues appelées *défens* / *dévés* / *dehesa* (ou comparables comme les *bandite* en Italie, par exemple) leur sont intimement liées, puisqu'elles leur en sont soustraites et y retournent périodiquement. Il en va de même pour les étendues à végétation basse, herbeuse ou épineuse, telles les garrigues et les maquis. Toutes ces terres fonctionnent sur le mode de la complémentarité et de la variabilité de leurs apparences, de leurs extensions et de leurs statuts, opérées dans le temps, dans l'espace et suivant les conjonctures historiques. Ces changements, calculés et nécessaires, sont des clés pour comprendre les dynamiques de l'évolution des friches, des cultures et des bois. À première vue, ces phénomènes semblent surtout impacter le monde rural, mais — de plus en plus — les espaces urbains et péri-urbains « flirtent » avec les terrains incultes et boisés qu'ils érodent, traversent et bouleversent. Toutefois, de nos jours encore, les résultats de ces « brouillages » d'espaces sont contrastés. Ainsi, dans le Var intérieur, certains villages restent plus ou moins délimités entre leur colline et leur campagne², tandis que d'autres partent à l'assaut des champs et des bois qui les entou-

rent (Cf. Photos 1a et b). Au contact des villes mais aussi loin des noyaux habités, les couverts arbustifs/arborés peuvent être tout autant compacts et continus que morcelés, désorganisés ou mités. C'est l'impression que dégage, par exemple, la comparaison entre les crêtes des Maures et le plateau de la Verrerie du massif Saint-Clément (Cf. Photos 2a et b), entre les versants et piémonts nord et sud de la Sainte-Baume ou entre l'arrière-pays marseillais et la campagne aixoise.

La diversité des configurations spatiales peut aussi être extrême entre les modules territoriaux similaires de régions ou pays différents. En Europe et en Afrique méditerranéennes, nous retrouvons autant d'aspects clairsemés et nettoyés que d'aspects touffus et inextricables des terres incultes et boisées. Il y a peu de ressemblance visuelle entre la suite de plateaux et élévations douces d'un *monte* ibérique dénudé, en l'occurrence celui de Cantalobos à Montalbán dans l'Aragon, les vallons profonds et pentes rapides de plusieurs reliefs de la Provence intérieure orientale qui restent encore densément boisés, et les versants parsemés de feuillus isolés dans le centre de la province de Béotie en Grèce (Cf. Photo 3). Pourtant, tous ces terrains ont des affinités fonctionnelles fortes puisque les uns et les autres, accueillent traditionnellement des activités agropastorales et forestières et servent pour la chasse et la collecte de produits sauvages. Pour comprendre les différences, il nous faut continuellement sérier le déroulement de ces activités dans des espaces emboîtés (du champ et du repli de versant à l'unité géographique/géologique et administrative), dans le temps saisonnier et dans le temps historique. Partout, les différents propriétaires, les tâcherons forestiers et les éleveurs de métier doivent composer





avec des droits d'usage qui impliquent habitants permanents, résidents saisonniers et gens de passage et qui sont attestés depuis la fin du Moyen Âge³. Tous les acteurs doivent par ailleurs composer avec les statuts changeants des lieux et des aménagements. Ces statuts se modifient ou alternent selon les activités en cours. La diversité finale vient de la poly-activité séculaire. Lentement façonné, l'espace inculte et boisé est géré et exploité dans un « désordre ordonné » que tout usager se doit de connaître.

Enfin, considérer ces lieux comme des espaces naturels serait possible et convenable si cela ne supposait pas de faire abstraction des processus de formation des couverts végétaux. Or, ces derniers sont presque toujours issus de l'intervention réitérée des groupes humains sur les espaces. La mosaïque forestière exprime l'idée que ces sociétés se font de la nature : la « naturalité » selon l'acception consensuelle locale. Il s'agit donc de « natures » qui ont une histoire et qui admettent polymorphie, transformations et différents degrés dans leur état, comme l'explique Laurent Simon dans la conclusion de l'ouvrage collectif « *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* » (ARNOULD et GLON 2005). C'est aussi la réponse que donne Louis Amandier (Cf. p. 431) en déclinant l'aspect « naturel » des modules territoriaux selon plusieurs échelles et gradients, ces derniers procédant des emplacements et de l'historique végétal de parcelles façonnées par la fusion d'éléments domestiqués et d'éléments sauvages. Ce même état ambigu (« un continuum entre nature et culture ») est retenu comme constitutif des espaces plantés d'arbres productifs méditerranéens emblématiques (figuier, olivier, châtaignier) (AUMEERRUDY THOMAS, 2010). Dans ces exemples, l'intervention

dans l'ordre végétal mêle intimement les espèces cultivées et spontanées (clones et semis) dans des espaces travaillés mais nullement sortis de leur milieu d'origine. Se pose alors — pour les châtaigneraies par exemple, des Cévennes au Rif marocain — la question pertinente : que domestique-t-on : la plante ou la pente ? Nous pourrions poser la même question pour les « mers » d'oliviers, notoires en Grèce (Delphes, Eubée, Lesbos, etc.) ou pour les suberaies de deux rives du bassin méditerranéen.

Photos 2 :

Les crêtes des Maures (a) et le plateau de la Verrerie de Saint-Clément (b).

3 - Cf chapitre suivant.

Usages et usagers

Dans le domaine nord-méditerranéen, les droits d'usage sont attestés depuis la fin du Moyen Âge et impliquent les seigneurs, les édiles et les membres des communautés. Jusqu'aux XIII^e-XIV^e siècles, les sources écrites sont peu prolixes mais se multiplient par la suite. Pour la France, entre le XVI^e et le XX^e siècle, les directives d'État et les règle-

Photo 3 :

Terres boisées pâturées en Béotie (Grèce).



4 - Constatation exprimée de façon quasi identique par Jean Nicod (NICOD 1952) et par Maurice Agulhon (AGULHON 1979).

5 - La chasse est peu présente dans les textes avant 1800, au moins pour les contrées méridionales, mais dévinée en fond de toile de toutes les autres activités. Pour certains territoires (Draguignan, Brignoles, Signes, adret de la Sainte-Baume, etc.), des cessions de droits de chasse pour les sangliers, les perdrix et les lapins mais aussi pour les cerfs apparaissent dès le Moyen Âge finissant. Une partie de ce gibier est destiné à « régaler » les seigneurs. La popularisation de l'usage de la poudre à canon (souvent clandestine), dès la fin du XVIII^e siècle, met aussi en lumière l'activité cynégétique via les affaires de fabrication et vente frauduleuse (Acovitsiotti-Hameau 2007).

6 - Avatar des fermetures et ouvertures du milieu observées depuis la fin du Moyen Âge. Les années 1760, marquées par des famines, voient la promulgation de mesures contradictoires : autorisations et interdictions des défrichements pour le territoire national ou selon les cas.

ments des provinces et communautés restituent des fermetures et ouvertures successives des milieux et une gestion interactive où administrateurs et usagers agissent de concert. Cette gestion finit par créer et par entretenir une biodiversité correspondant aux besoins des sociétés en présence, sans que ces adaptations évitent les déséquilibres qui amènent conflits et surenchères de règlements. L'état de l'économie agropastorale et forestière restitué pour la « Basse Provence » (du littoral aux Préalpes) par le travail de fourmi de René Baehrel (BAEHREL 1961) montre les différences entre territoires voisins : certains ne sont que rochers et végétation « rabougrie » quand d'autres étalent par endroits des étendues impénétrables d'arbres et d'arbustes. La même étude souligne l'importance des « incults », des « bois » et des « défens » pour la survie de la population grâce aux droits d'usage. Géographes et historiens⁴ signalent aussi l'importance des usages pour la vie sociale et économique, importance qui empêche de les abandonner après la Révolution. Pour la basse vallée du Rhône par exemple, l'ensemble des droits d'usage, *l'esplech*, organise et fait vivre de vastes territoires à végétation rase mais aussi des territoires parsemés de bosquets consistants. Les complications de la gestion de la forêt de Châteauneuf, étalée entre l'étang de Berre et la mer, montrent « la nécessité pour les communautés villageoises de disposer à la limite de leur terroir d'une réserve naturelle de silve et d'incult » et mettent en scène « l'intensité et l'âpreté » de la vie communautaire au quotidien (GRAVA 2003 : 11). Féodale jusqu'à la fin du XIV^e siècle, puis vendue à une famille de notables marseillais, cette forêt connaît une exploitation diversifiée suscitant régulièrement des conflits. Elle est touchée périodiquement par les problèmes de la déforestation due au défrichement et au pâturage, mais conserve toujours — semble-t-il — des bosquets rappelant ceux que nous rencontrons encore aujourd'hui sur les monts côtiers locaux (Nerthe, Carry, Marseilleveyre).

Les usages généralement évoqués dans les chartes et franchises signées entre seigneurs et communautés sont le bûchage/lignérage (où est inclus le prélèvement des branches basses et d'écorces), la transformation du bois (charbon, goudrons), les cueillettes et la chasse⁵, les cultures temporaires, l'accès aux ressources minérales, le pâturage et le stationnement du bétail, la collecte de mousses, de ramées et de feuillages pour les litières,

l'engrais, le nourrissage, etc. Dans ces accords, les communautés sont chargées de s'occuper des terres incultes et boisées malgré l'existence de propriétaires nobles ou roturiers. La communauté de Mazaugues (Var) rappelle cet arrangement, pris dès la fin du XV^e siècle, dans ses différends avec la famille seigneuriale (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 2005 : 33, 133, 135). Il s'avère que la « levée » des droits d'usage se fonde sur la dissociation entre propriété du sol et utilisation de ses produits et ressources. Cela amène à des situations qui peuvent paraître paradoxales mais qui sont tout à fait conformes au regard du droit coutumier : des lieux qui sont privés et publics ou individuels et collectifs simultanément ou à tour de rôle. À Signes (Var), cette acception des faits clôt par deux fois des procès longs et retentissants entre communauté et particuliers : celui du « *retrécissement des carreirades* »⁶ au milieu du XVIII^e siècle et celui contre le sieur Segon-Sedron au début du XIX^e siècle (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 2005 : 33). Dans les Monts de Vaucluse, entre la fin du XV^e et la fin du XVIII^e siècle (SCLAFERT 1951 : 705), les seigneurs qui entendent « *conserver pour eux seuls la propriété des arbres* » arrivent au résultat contraire. Dans les faits, le manant « *use de tous comme s'il était le maître* » à la suite des ménagers, exploitants les massifs proches de leurs fermes et des consuls, tant administrateurs que bénéficiaires des rentes de fermages de ces plateaux boisés qui évoluent vers des garrigues. En Provence orientale, la gestion du « Bois de Ióou », forêt donnée à exploiter, sous domination savoyarde, aux communautés de Breil-sur-Roya (Alpes maritimes) et de Dolceacqua (Ligurie), se fait aussi sur le principe de séparation entre propriété et usages du lieu (les exploitants ont droit aux coupes mais ne sont pas propriétaires des scieries où ils transforment leurs grumes). Au début du XX^e siècle, cette situation complexifie les relations avec des communes voisines qui cherchent à profiter du bois proche (LASSALLE 2003). Plus au nord en Europe, pour l'ensemble Allemagne-Autriche-Suisse, l'analyse des usages anciens par Franz Schmithüsen (SCHMITHÜSEN 1999) dessine un tableau similaire tant pour les dates que pour les pratiques. Le travail du sol (cultures temporaires sur abattis et brûlis) alterne ou coexiste avec celui du bois (bois d'œuvre et de feu, écorces, fruits, feuillages pour compost et litières, transformation en charbon),

avec le pacage des bovins et la glandée des porcs, avec des prélèvements végétaux et minéraux de toutes sortes. L'auteur décrit une société qui, entre le XIV^e et le XIX^e siècle, considère les espaces boisés et le *saltus* comme une extension et un complément des terres cultivées. Le regard des usagers sur les espaces forestiers change pendant la deuxième moitié du XX^e siècle au profit d'une perception plus philosophique et contemplative que pratique et commerciale. Actuellement, ce nouveau regard privilégie les valeurs environnementales, paysagères et récréatives. Nous en parlerons par la suite car cette attitude se généralise, tout au moins dans le monde occidental.

Qu'en est-il du devenir des activités traditionnelles ? Nous essaierons de l'évaluer à partir de nos données d'enquêtes sur les travaux forestiers et le pastoralisme dans le Var et dans d'autres régions méditerranéennes (Aragon, Ligurie, Béotie, Eubée). Pour la première moitié du XX^e siècle, ces données restituent pour ces terres l'image d'une exploitation encore intense, tournée vers le village et sa région proche. Artisanats du bois et pastoralisme en sont les filières principales. Souvent, nous pouvons suivre par terroir leur profondeur historique sur deux ou trois siècles. Au fil des documents, d'autres pratiques apparaissent de manière fugace ou sont déduites à partir des dires⁷ consignés des experts, élus, hommes de loi et témoins. Les vestiges au sol éclairent et complètent ces déductions.

À ce titre est instructif le cas du massif de Montrieux-Morières (Var). Affirmée dès le XIII^e siècle, l'emprise du monastère (Chartreuse de Montrieux) sur la forêt des Morières n'empêche pas l'exercice des droits

d'usage cédés aux villageois des communautés limitrophes. Ces villageois sont aussi en majorité les bénéficiaires des baux à ferme proposés par les religieux. Cultures, déplacements des troupeaux, élevages d'abeilles, coupes de bois font partie des clauses des baux ou l'objet des contrats à part et profitent l'organisation complexe du territoire. Cependant, malgré la tenue d'une comptabilité régulière, la consignation systématique des transactions et l'existence de conflits générant quantité de documents judiciaires, des pans entiers de cette organisation et des relations entre les acteurs au cas par cas nous échappent. La mise en valeur agropastorale des terres reste assez claire à cause des baux et des accords de répartition des produits entre bailleurs et fermiers. La mise en valeur forestière est plus confuse car les coupes de bois et les revenus financiers induits ne sont pas systématiquement consignés. Les sous-produits de ces coupes sont rarement mentionnés. Pour tout l'Ancien Régime par exemple, la production de charbon de bois n'est documentée que par des écrits épars (clauses de contrats par deux fois, fourniture du monastère, une fois), quand l'activité prédomine parmi les vestiges matériels (près de 80 sites de charbonnage localisés sur le versant sud-est du domaine, Cf. Photos 4) et marque les témoignages oraux. Ces derniers concernent les ultimes coupes et cuissons allant de pair avec des mises en culture temporaires de la fin des années 1940 avant la mise en réserve intégrale de plusieurs quartiers du terrain domanial (ACOVITSIÓTI-HAMEAU et WAGNER 2013). Les productions de chaux et de goudrons n'ont laissé ni transactions écrites, ni traces au sol, mais nous pouvons en parler à

7 - L'expertise basée sur les souvenirs des « connaisseurs » (usagers des lieux depuis plusieurs générations) est habituelle pour ces procédures. L'enquête sur le bois de Châteauneuf pendant la première moitié du XIV^e siècle fait, par exemple, appel à témoins qui viennent sur place pour indiquer l'aspect passé et la dévolution des parcelles et des quartiers. Ces déclarations ont valeur de preuve, du moment que « nul ne conserve la mémoire du contraire » (GRAVA 2003 : 7).

Photos 4 :
Aire de charbonnière (a) et restes de cabane dans la forêt de Montrieux-Morières (b).



partir de mentions relevées au fil des baux, des plaintes et des discours. Indispensable pour les travaux de bâtiment et pour le tannage, la chaux était sans doute occasionnellement produite. Un four est localisé près du premier site du monastère. L'extraction des goudrons (poix et huile de cade) n'a suscité que des conflits car les moines s'opposaient à ces distillations destructrices (déracinement des genévriers et épuisement des pins privés de leur sève) et — qui plus est — malodorantes. L'extraction et le travail (forges) des minerais ainsi que le travail des peaux (tannerie) n'ont laissé que des traces matérielles infimes ou des traces toponymiques. Aujourd'hui, le massif est un haut lieu pour les parcours pédestres de loisir mettant en valeur des sites naturels d'exception. Les parties communales accueillent aussi la chasse. Une réflexion sur une sylviculture raisonnée à base de coupes par tiges et la réintroduction du sylvopastoralisme en tenant compte des terres des fermes anciennes semblent être les mesures de gestion durable préconisées pour l'avenir. Le travail anthropologique sur les peuplements humains et les aménagements du massif fait partie intégrante de cette réflexion.

Pour le reste du Var, ce même travail dévoile un patrimoine naturel, technique et humain composé de traits d'adresse et de mentalité dans les façons de concevoir la matière et la nature (anthropomorphisation des éléments et des structures artisanales auxquels on s'identifie et avec lesquels on se mesure), dans les habitudes et gestuelles des processus de production (façonnage du milieu, arts du feu), dans les implications de ces processus à l'insertion sociale des acteurs et à la construction des identités et mémoires individuelles et collectives (ACOVITSIÓTI-HAMEAU et HAMEAU, 2011). Dans ce cadre, les coupes réglementées à l'ancienne continuent

jusqu'à la fin des années 1940 au moins, et les pratiques (du martelage au traitement des rémanents) se maintiennent jusqu'à nos jours. De l'Ancien Régime au XX^e siècle, les conditions de coupe et leur formulation se répètent : rotation des périmètres exploités par quartiers et par périodes, obligations d'enlever le bois mort et le mort-bois, de laisser intactes les tiges assurant la régénération (« branches-mères et baliveaux »), de respecter le « sens » de la coupe (« faire un ébranchement par quartier et par continuité »), d'entasser les rémanents dans des endroits creux internes au périmètre de la coupe (« entasser les ramilles dans les vides »), d'enlever les rémanents excédents, de débarder par les mêmes chemins que ceux de pénétration, etc. Pour les feuillus, nettoyer la souche (laisser la surface supérieure horizontale propre et lisse) afin qu'elle soit prête à « recéper » est de tout temps, un gage de travail de qualité. Le lien des coupes avec le charbonnage est sous-entendu. Il arrive que des clauses du contrat règlent la livraison de bois de chauffe et d'œuvre et la livraison du charbon de bois sans que la production de ce dernier ne soit mentionnée. En revanche, la fourniture de pierres de taille et de « bornes » et la production (délimitée dans l'espace et le temps) de chaux font souvent l'objet de clauses spécifiques. C'est la quantité de sites de charbonnage rencontrés dans la colline et parfois sur les marges du cultivé, qui témoigne de l'intensité de l'activité. Celle-ci implique à tour de rôle ou conjointement la paysannerie locale, des gens de passage, des migrants réguliers qui finissent par devenir des résidents. Selon les régions, la filière connaît des débouchés domestiques et/ou industriels qui génèrent des organisations distinctes et des réactions différentes avec le milieu naturel et avec le milieu social. Dans tous les cas, nous assistons à la formation de réseaux complexes d'aménagements territoriaux, d'activités qui se répondent et de relations homme à homme et homme/nature. Révolu (comme dans le Midi de la France) ou encore pratiqué (comme en Bourgogne ou en Mayenne, mais aussi en Grèce, au Portugal, en Afrique du nord ou en Amérique du sud, etc.) (Cf. Photos 5), le charbonnage représente partout un indicateur de l'impact de l'homme sur l'environnement, un facteur de l'évolution sociale et une composante du discours identitaire et des réalisations patrimoniales.

Pour des ligneux, les cycles de produc-

Photos 5 :
Charbon « naturel » local
(a) ou d'importation (b)
(Eubée, Grèce).





tion/collecte sont intimement intriqués. Les coupes, le boisillage, le commerce d'écorces, la carbonisation et les distillats mènent l'un à l'autre. La cuisson de la chaux se fait souvent à proximité des sites de charbonnage et est opérée par les mêmes artisans (Cf. Photo 6). La production de goudrons (huile de cade et diverses poix) fait assez rarement l'objet de contrats à part et les équipements en dur qui la concernent (fours bâtis aériens, Cf. Photo 7) apparaissent tardivement⁸. De plus, elle n'est pas répandue uniformément dans l'espace comme les cuissons du charbon et de la chaux et s'arrête presque entièrement pendant l'entre-deux guerres. Malgré des convergences dans leurs modes de vie et de travail, le profil et l'évolution sociale de tous ces artisans différent. Le bûcheron-charbonnier reste tâcheron tandis que le fabricant d'huile de cade ou de poix s'institue très vite marchand. Le chafournier reste paysan ou devient artisan spécialisé affilié aux métiers du bâtiment. Enfin, les chaînes de production du charbon, de la chaux et des goudrons sont intrinsèquement complémentaires et interchangeableables. Elles engagent trois essences emblématiques des bois et des landes méditerranéens (chêne, pin, genévrier) et les produits primaires des unes sont les produits secondaires des autres. La charbonnière donne un goudron que certains artisans récoltent au moyen d'un sillon périphérique à la meule. Les restes de la distillation par exsudation des pins et genévriers sont d'emblée carbonisés et souvent réutilisés pour la chauffe. Les restes de la levée d'écorces (branches dépouillées) et de la récolte de résines (trunks épuisés après plusieurs gemmages dits « saignées ») peuvent passer à la carbonisation dans un deuxième temps. Il n'y a que les chênes-lièges démasclés qui sont laissés généralement sur pied

puisqu'ils peuvent récupérer leur « peau » et panser leurs meurtrissures. La levée du liège et la récolte de la résine sont des pratiques encore relativement vivaces en Méditerranée. Dans le Midi de la France, dans la péninsule ibérique, en Afrique du nord (Algérie, Maroc), le liège est exploité pour des raisons tant commerciales qu'environnementales ou patrimoniales (conservation des paysages, liens avec la qualité de la production vinicole, agritourisme, démonstrations pédagogiques)⁹ (Cf. Photo 8). En Grèce, la récolte de la résine reste toujours indissociable de la vinification (maturation, conservation et goût des produits) et procure un complément de revenus aux populations paysannes et aux tâcherons saisonniers. L'activité se repère facilement dans les pinèdes concédées aux exploitants (Cf. Photo 9), des personnages que la société locale entoure parfois d'un imaginaire particulier (OEKONOMOU, 2012).



Photo 6 (à gauche) :

Four à chaux dans les collines de Roquevaire (Bouches-du-Rhône).

Photo 7 (à droite) :

Four à cade au plateau du Camp (Var).

8 - La distillation « à la marmite » pour l'huile de cade et le système de jarres enfouies pour les diverses poix sont les méthodes utilisées par les bergers et les petits fabricants depuis l'Antiquité et peut-être même depuis le Néolithique (brai de bouleau en milieu alpin). Les fours en dur vont avec la dernière phase d'expansion de ces industries deux ou trois décennies avant et après 1900.

9 - La combinaison de ces enjeux semble se réaliser actuellement dans l'aire catalane franco-ibérique (BUISSET et PUYO, 2012).

Photo 8 :

Chênes-lièges démasclés au pied du massif des Maures (Var).

Photo 9 :
Récolte de la résine
en Eubée (Grèce).



L'intrication du pastoralisme avec l'exploitation forestière, son impact sur le milieu arboré et sa vivacité actuelle ne sont plus à démontrer. Herbages et ramages pour nourrir et accommoder le bétail comptent parmi les produits réguliers des espaces incultes et boisés. Usuelle pendant l'Ancien Régime, la menée des porcs en forêt pour profiter des glands et des fânes décline depuis le XIX^e siècle mais n'a pas encore disparu partout. En revanche, les parcours des troupeaux d'ovins, de caprins et de bovins, conditionnent toujours les aménagements des lieux (Cf. Photo 10) et la circulation des personnes, et interagissent avec l'exercice des autres usages (coupes de bois, cultures temporaires, chasse). La mobilité planifiée et la saisonnalité, indispensables pour cette organisation, favorisent la production de documents écrits qui, avec les rôles d'impositions et d'imposables (tailles du bétail) et les dossiers de conflits judiciaires, constituent des sources diachroniques pour la connaissance des effectifs animaux, des acteurs et des localisations de l'activité. Les données ne sont pas toujours évidentes, ni à calculer, ni à confirmer (erreurs ou variations volontaires des

10 - Michel Derlange, par exemple, parle de « zonage » pour l'exercice des usages (Derlange, 2003).



Photo 10 :
Retour à la bergerie
rupestre en Béotie en
Grèce (rebords rocheux
du lac asséché de Copais).

enquêteurs et des déclarants) mais l'image générale doit approcher la réalité. Les aménagements et bâtiments de route et de parage sont par ailleurs nombreux et caractéristiques, présentant maints détails significatifs, si l'on persiste sur l'enquête micro-historique et ethnographique. Comme les pratiques se renouvèlent presque à l'identique malgré des changements dans les préférences de formes et de matériaux, la saga pastorale évolue devant nos yeux. Ainsi, à Gréolières dans les Alpes du Sud, la bergerie du Peyron, connue depuis au moins deux siècles, continue à être partiellement restaurée pour servir au parage. La partie soutenue par des arcades (actuellement désaffectée) pourrait indiquer son existence dès le XVIII^e siècle. De même, la ferme-bergerie de la Verguine (alias Clos de Tillet) en bordure du plateau d'Agnis (appendice orientale de la Sainte-Baume) occupe le même replat depuis au moins trois siècles. Recensée dans les rôles de Signes en 1716, elle est encore en activité à la fin des années 1990. Elle se compose d'un corps de bâtiment où la partie pastorale (ouverte au nord) et la partie résidentielle (ouverte au sud) se tournent le dos. L'espace défriché est un carré de 60 m de côté sur lequel la forêt se ferme. Le bâti (parcs, stockages et maison), les arbres-repères (tilleul, noyer, cerisiers utiles pour leurs feuilles, fruits et ombrage) et aménagements (aire à battre, haies d'arbustes et poste de chasse) définissent un ensemble exemplaire pour la fonctionnalité des terres incultes et boisées. Les partitions humains / animaux, agriculture / pastoralisme, domestiqué / sauvage, production / prédation, défriché / boisé, labeur / loisir s'ordonnent à partir et autour de la bâtisse de façon imperceptible mais indiscutable. Il s'agit d'un emboîtement direct avec la division fonctionnelle traditionnelle plus large des terres communautaires – collectives, que nous avons mise en évidence pour l'espace varois (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 1995). Cette division – que d'autres auteurs appellent différemment¹⁰ – est le résultat du télescopage de siècles d'activités qui se répètent à l'identique sur les mêmes lieux. S'ensuit la création de « vocations » pour la plupart de petites unités (ou composantes) des territoires et des paysages : vallon charbonné, haut de versant réservé au passage des bêtes, plateau pâturé, clairière de chasse, etc. Reconduite par accords verbaux ou tacites, cet ordonnancement des terres

incultes et boisées reste opérationnel et incontournable jusqu'au milieu du XX^e siècle.

La part du chasseur dans ce cadre mitigé, où libre accès et utilisation codifiée sont les mots d'ordre, est tant discrète, par la place réduite que prennent le passage des pratiquants et leurs aménagements qu'omniprésente, par le foisonnement des traces laissées et la visibilité sociale de l'activité. Insignifiants ou éphémères et sans consistance juridique formelle, les aménagements de chasse conservent leur vigueur : ils sont reconnus visuellement et statutairement, qu'ils soient bâtis en dur ou montés en matériaux périssables (ACOVITSIÓTI-HAMEAU, 2005b). Ainsi, pour quelques beaux postes en pierres sèches ou quelques lieux de guet adroitement arrangés dans un environnement végétal, qui subsistent des décennies précédentes (Cf. Photo 11), nous assistons actuellement au montage de cabanes de guet et de tir en matériaux hétéroclites avec — il est vrai — un pourcentage de réalisations populaires en planches et branchages qui font montre de qualités esthétiques et d'adaptation au terrain. Des réalisations plus solides ou coquettes existent, souvent dans des domaines privés, mais pas seulement. Des plateformes en bois ajustées sous ou dans les frondaisons des arbres ou de simples murets judicieusement placés et orientés servent également pour se dissimuler et attendre le gibier. Les sommets des pierriers sont assez régulièrement investis de la sorte (Cf. Photo 12) : leurs emplacements en bordure des parcelles leur confèrent le statut adéquat pour l'activité de chasse qui est apparée à l'espace classé ou ressenti comme « sauvage ». Enfin, la réutilisation de cabanons, de cabanes de forestiers, de parties de bergeries pour la chasse est une pratique courante. La propriété de tous ces lieux cyné-

gétiques est généralement nominale, soit au nom d'une personne (les postes), soit au nom d'une société (les « rendez-vous »). Cette « propriété » est relative, puisque tous les membres de la communauté villageoise et leurs affiliés peuvent user du lieu, du moment qu'ils s'en retirent quand le propriétaire institué le réclame. Pareillement, tout un chacun peut aménager un lieu pour la chasse, du moment qu'il ne gêne pas les autres activités. La bienséance veut que l'on se présente au propriétaire du foncier mais la même conseille aussi de ne pas refuser l'installation sans raison valable. Il faut ajouter à ce cortège d'influences sur l'aménagement territorial les installations pour le confort ou le piégeage des gibiers et la dénomination des « pas » (passages où l'on guette les animaux traqués) qui finit par constituer une toponomastique officieuse. De même, la chasse et son organisation sont des facteurs structurants pour la sociabilité rurale et la politique locale. Si l'affouage (droit de prélever du bois pour le feu dans les communaux) et le pastoralisme restent les usages qui se maintiennent le plus fortement de nos jours, la chasse occupe aussi une place de choix malgré la diminution et le vieillissement des effectifs des chasseurs.

Des dynamiques complexes

Au sujet des usages, permanences et évolutions suivent des chemins parallèles. La division fonctionnelle traditionnelle des espaces incultes et boisés se brouille depuis trente à quarante ans mais la tendance de vouloir diminuer l'emprise sociale de la gestion communautaire semble durer depuis le XVIII^e siècle finissant et émaner dès lors du pouvoir central (DERLANGE, 2003 : 94). Les droits d'usage sont incompatibles avec le

Photo 11 (à gauche) :
Poste en pierres sèches sur l'adret de l'Agnis (Méounes, Var).

Photo 12 (à droite) :
Pierrier offrant des possibilités pour se poster (Sainte-Anastasia, Var).



code forestier de 1827 qui abolit les anciens et empêche d'en instituer de nouveaux. Cependant, plusieurs amendements au code permettent de déposer des dérogations pour se soustraire aux changements. L'ancienneté et la continuité des coutumes sont des arguments positifs pour cette conservation. La prise et l'application des décisions est rarement simple. Le travail de Jacqueline Dumoulin (DUMOULIN, 2003) sur les communaux boisés au XIX^e siècle (espaces communitaires collectifs acceptant cultures temporaires et pâtures qui sont reconquis par la forêt) montre les difficultés pour instaurer partout les mêmes procédures de reprise de ces espaces par des particuliers et/ou par les communes. Ces dernières pouvaient demander que leurs forêts ne soient pas soumises à la gestion préconisée par l'État et que certaines pratiques soient autorisées au cas par cas (les parcours pastoraux et l'aménagement de bergeries, par exemple). En Provence, 60% des communes ont démarché ce type d'accords. Si ce ne sont pas toujours les bonnes pratiques qui ont été favorisées, un équilibre d'ensemble semble avoir été atteint pour de petites unités territoriales. Dans le Var central, des études phytoécologiques sur le finage de Rocharon (GUEIT et DU COS, 1983) et géographiques sur le bassin de Signes (DELSERAY, 1964) concluent que cet équilibre est rompu dans les années 1970. Entre temps (fin XIX^e - milieu XX^e siècle), les réactions à la Restauration des terrains en montagne (RTM), toutes proportions gardées, transcrivent des positions et sentiments comparables à ceux manifestés à l'égard du code forestier. Dans ce contexte aussi, l'application des directives est difficile car les intérêts privés/publics sont souvent contradictoires. Abandonnée dans les faits pendant les années 1940-1980 (période marquée par un manque d'entretien pour les espaces forestiers), la RTM reprend de vigueur avec les lois sur les risques naturels (VERNIER, 2015). De nos jours, en France, la forêt a récupéré son ampleur du XVIII^e siècle finissant (15 millions d'hectares contre 6,5 millions en 1827). En Europe, une progression est observée pour toutes les forêts tempérées dans des conditions de maîtrise et d'entretien diverses (CORVOL, 2015). Malgré cet avancement, les problèmes d'équilibre et d'avenir des forêts en général et des « mosaïques forestières » méditerranéennes en particulier semblent se poser aujourd'hui de façon percutante. La gestion de ces

espaces est grandement influencée par leur perception et cette perception semble avoir changé radicalement. De nombreux travaux d'enquêtes sociologiques et ethnologiques arrivent au même résultat que Franz Schmithüsen (SCHMITHÜSEN, 1999) : notre regard sur la forêt est plus conditionné par des considérations paysagères, hygiéniques et artistiques que par des objectifs de sylviculture à but pratique et rentable. Ce nouveau regard instaure une opposition entre valeurs écologiques et aménités d'un côté et économie de production et de marché de l'autre. Pris entre deux feux, les espaces forestiers finissent souvent par manquer de soins qui les revigorent et les régénèrent. La forêt méditerranéenne pourrait — paraît-il — en souffrir plus que d'autres, puisque ces nouveautés sociétales, qui font retarder, voire ajourner l'exploitation des ligneux, augmentent l'handicap représenté par des obstacles naturels inhérents à la région (reliefs tourmentés, climats extrêmes, érosion forte) (CORVOL 2015).

Toutefois, cette nouveauté du regard est relative puisque ses racines plongent dans les fondements du romantisme et de l'hygiénisme bien développés au XIX^e siècle¹¹. Relative aussi, car les perceptions et utilisations de l'espace inculte et boisé procèdent en partie, depuis toujours, de visions mentales des choses et du monde. Ces visions permettent, dans le contexte traditionnel, l'existence d'espaces à statuts multiples, le déroulement des activités ludiques, culturelles et rituelles (parcours des jeunes, des amoureux, pèlerinages, chasses), la mise en place de légendes révélant un « esprit des lieux », le maillage de toponymes qualifiants et d'autres apotropaïques ou protecteurs. Tout cela s'accommode bien de la présence parallèle d'un espace forestier diversement exploité pour fournir des biens matériels. Ce qui arrive actuellement est plutôt une dissociation du matériel et de l'immatériel et un refus de souplesse dans les statuts et les usages des lieux. Ces positions tranchées amènent à des exagérations (présence ostensible d'équipements sportifs, mesures conservatoires pour des peuplements qui ne demandent que d'être éclaircis, etc.). Heureusement, les tendances inverses ne sont pas obsolètes et plusieurs règles persistent. Dans la plupart des massifs, les points coutumiers de passages et de haltes se conservent et sont repris par les usagers actuels, randonneurs, chasseurs ou sylvopas-

11 - La bibliographie à ce sujet est trop importante pour entreprendre ici une quelconque analyse.

teurs. Le caractère saisonnier et/ou occasionnel des structures d'habitat et le principe de la circulation libre se maintiennent. La persistance des repères territoriaux indique que la mémoire collective s'oriente vers la préservation du caractère pluriel et saisonnier des pratiques qui fondent la physionomie particulière de chaque unité spatiale. Plusieurs attitudes et comportements se conjuguent dans ce sens. Des pratiques anciennes (sylvo-pastoralisme, débardage par câble, recyclages divers des débris inutilisables en bois de chauffe et en bois d'œuvre) sont régulièrement remises à l'honneur. Des constructions artisanales et pastorales sont recensées et étudiées en tant que témoins d'un patrimoine à transmettre et d'activités que l'on pourrait reprendre et développer. Certaines (Cf. Photo 13) sont reconverties en gîtes, haltes de chasse ou centres d'interprétation qui restent au service des loisirs sportifs et culturels mais qui contribuent aussi à dynamiser l'économie locale. Enfin, des sites et des massifs entiers maintiennent à côté d'autres usages leur statut d'espaces de rites et d'émerveillement. Dans le Var, l'ubac et les crêtes de la Sainte-Baume ou les rochers de Roquebrune sont toujours fréquentés pour déclarer et célébrer nuptialité et enfement avec des actes d'épreuve ou de graphisme (HAMEAU, 2015). Ailleurs, de nouvelles traditions se greffent aux anciennes, telle la dévotion à Notre Dame de la Colline, vocable significatif, qui accompagne depuis quelques années le culte de Sainte-Philomène dans le massif des Thèmes¹².

Au vu de cette situation, la nécessité de combiner pratiques matérielles et immatérielles dans la gestion forestière nous paraît évidente. Sa réalisation l'est moins car les plans de gestion globaux sur le long terme et impliquant de grands espaces sont difficiles à établir. Les ajustements exigés au cas par cas et sans discontinuer empêchent souvent la réussite de ces projets. Néanmoins, sur des échelles de quartier et à moyen terme, les associations de plusieurs modes de valorisation pourraient représenter une nouvelle jouvence pour la forêt méditerranéenne, malgré les difficultés de mise en œuvre que représente la multifonctionnalité. Le travail ethnologique de base reste dans ce sens la méthode appropriée pour comprendre les pratiques et pour les mettre en réseau.

A.A.-H.



Photo 13 :

La bergerie des Cuillerets reconverte en gîte d'étape (Siou Blanc, Var) .

Bibliographie

- Acovitsióti-Hameau 'Ada, 1995, « L'habitat des artisans de la forêt : l'exemple des charbonniers », *Provence Historique*, fasc.181, p. 411-426
- Acovitsióti-Hameau 'Ada, 2005a, *Côté colline. Pratiques et constructions de l'espace sylvo-pastoral en Centre-Var*, Publications de l'Université de Provence, 340 p.
- Acovitsióti-Hameau 'Ada, 2005b, « Le poste de chasse dans les collines provençales », in Corvol Andrée, (éd.), *Forêt et chasse X^e - XX^e siècles*, Actes colloque GHFF (Groupe d'Histoire des Forêts Françaises), septembre 2004, Paris, L'Harmattan, p. 89-110
- Acovitsióti-Hameau 'Ada, 2007, « La poudre illicite. Fabricants et usagers dans le Var » in Aubagnac Gilles, Acovitsióti-Hameau 'Ada, Hameau Philippe, (éd.), *Poudres de guerre, de chasse et de fête*, Musée de l'Artillerie, Draguignan, Ed.Lavauzelle, p. 77-96
- Acovitsioti-Hameau 'Ada et Hameau Philippe, 2011, « Images et perceptions du bois dans les artisanats forestiers », in Delhon Claire, Théry-Parisot Isabelle, Thiébault Stephanie, (éd.), *Des hommes et des plantes. Exploitation du milieu et des ressources de la Préhistoire à nos jours*, session Usages symboliques, Actes XXX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, octobre 2009, *Anthropobotanica 2010.1.12 [en ligne]*, Paris, Publications Scientifiques du Museum. p. 3-12
- Acovitsióti-Hameau 'Ada, 2012a, « Le métier de charbonnier : enjeux pour la personne, enjeux pour la société », in Acovitsióti-Hameau 'Ada, Hameau Philippe, (éd.), *Le bois, l'écorce et la sève. Les artisanats forestiers et l'identité des terres rurales en Méditerranée.*, *Le Monde Alpin & Rhodanien*, Grenoble, Musée dauphinois, p. 13-38
- Acovitsióti-Hameau 'Ada, 2012b, « La colline, le défend et la forêt méditerranéenne », *Forêt méditerranéenne*, XXXIII : 4, p. 307-318.
- Acovitsióti-Hameau 'Ada et Wagner Gérard, 2013, « Le charbonnage dans le massif de Montrieux/Morières (Méounes, Var) : vestiges, archives et récits », *Cahier de l'ASER* n°18, Méounes, p. 15-36
- Agulhon Maurice, 1979, *La république au village*, Paris, Seuil, 544 p.
- Arnould Paul et Glon Eric (dir.), *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 370 p.
- Aumeerrudy Thomas Yildiz, 2010, « Des clones aux semis : domestication des arbres en Méditerranée, un continuum entre nature et culture », in Delhon Claire, Théry-Parisot Isabelle, Thiébault Stephanie, (éd.), *Des hommes et des plantes*.

12 - Ce sujet de « traditions nouvelles » (culturales et profanes) a été diversement abordé par les sciences humaines et demanderait un développement à part que nous pouvons difficilement inclure dans cet article.

Ada ACOVITSÍÓTI-HAMEAU
ASER du Centre Var
Maison de l'archéologie
21 rue de la République
83143 Le Val
Tél. : 04 94 86 39 24
Fax : 04 94 86 48 12
Mél :
aser2@wanadoo.fr

- Exploitation du milieu et des ressources de la Préhistoire à nos jours*, Actes XXX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, octobre 2009, Antibes, APDCA (Ass. Promotion et Diffusion Connaissances Archéologiques), p. 379-390
- Baehrel René, 1988 (1961), *Une croissance. La Basse Provence rurale de la fin du XVI^e siècle à 1789*, Paris EHESS (SEVPEN), 842 p.
- Buisset Christine et Puyo Jean-Yves, 2012, « Les hommes du liège. Acteurs et territoires de la subéraie nord-catalane », in Acovitsiôti-Hameau 'Ada, Hameau Philippe, (éd.), *Le bois, l'écorce et la sève...*, op.cit., p. 61-76
- Corvol Andrée, 2015, « Préface », in Corvol Andrée, Dereix Charles, Gresser Pierre, Lormant François, (éd.), *Forêt et montagne*, Actes colloque GHFF (Groupe d'Histoire des Forêts Françaises), septembre 2012, Chambéry, l'Harmattan p.7-12
- Delserey Christian, 1964, *Les modes d'utilisation des sols à Signes*, DES de Géographie, Aix-en-Provence, non paginé
- Derlange Michel, 2003, « A propos de la gestion communale des bois et des forêts sous l'Ancien Régime », in *La forêt et le bois en Provence*, Actes 11^{es} Journées d'étude de l'espace occitan, Mouans-Sartoux, mai 2000, p. 89-95
- Dumoulin Jacqueline, 2003, « La protection des communaux boisés en Provence au XIX^e siècle », in *La forêt et le bois en Provence*, op.cit., p. 105-118
- Grava Yves, 2003, « La grande forêt de Châteauneuf au XIV^e siècle. Enjeux et rivalités communautaires autour d'un espace provençal », in *La forêt et le bois en Provence*, op.cit., p. 3-11
- Gueit Elisabeth, Du Cos de Saint-Barthélemy Jacques, 1983, « Etudes phyto-historique et phyto-écologique des communes de Rocbaron et Néoules », *Cahier de l'ASER* n° 3, Méounes, p. 41-66
- Hameau Philippe, 2015, « Des «arbres généalogiques» dans le Var », *Cahier de l'ASER* n° 19, Méounes, (sous presse)
- Lassalle Juliette, 2003, « Entre usages et commercialisation des ressources forestières, le bois d'Ióou : un enjeu dans les relations entre Breil-sur-Roya et Dolceacqua », in *La forêt et le bois en Provence*, op. cit., p. 25-41
- Nicod Jean, 1952, « Les bois de la Basse Provence de la fin du XVII^e siècle à la Révolution », *Provence Historique*, II : 10, p. 153-172
- Oekonomou Andromaque, 2012, « Cultiver la forêt en Grèce. Aspects sociaux, symboliques et imaginaires », in Acovitsiôti-Hameau 'Ada, Hameau Philippe, (éd.), *Le bois, l'écorce et la sève...*, op.cit., p. 39-60
- Schmithüsen Franz, 1999, « Percevoir la forêt et la gestion forestière », *Annales de géographie*, n° 609-610, p. 479-608, © Armand Colin,
- Sclafert Thérèse, 1951, « Les Monts de Vaucluse. L'exploitation du bois du XII^e à la fin du XIII^e siècle », *Revue de géographie alpine*, tome 39 : 4, p. 673-707
- Vernier Sylvestre, 2015, « Le rôle de protection de la forêt : entre abandon et prise de conscience », in Corvol Andrée, *alii*, (éd.), *Forêt et montagne*, op.cit., p. 299-310

Résumé

En Méditerranée, les espaces incultes et boisés se superposent à ce que l'on appelle communément forêt et sont lentement façonnés par les activités qui s'y déroulent. Artisanats forestiers et pastoralisme en sont les filières principales. Plus ou moins professionnelles, elles côtoient d'autres droits d'usage connus depuis la fin du Moyen Âge. Affouage, parcours pastoraux et cueillettes se maintiennent toujours, ainsi que les activités de chasse. Les coupes à l'ancienne (auxquelles sont liés charbonnage, production de chaux et distillations) continuent jusqu'à la fin des années 1940 au moins. Malgré leur incompatibilité avec le code forestier, plusieurs usages sont conservés localement par la voie des dérogations. Toutefois, la division fonctionnelle des terres incultes et boisées, mise en place par la répétition des mêmes activités sur les mêmes lieux, commence à se brouiller depuis une trentaine d'années avec le déclin de certaines activités forestières et la tendance vers la multiplication d'activités de loisir et d'agrément. Actuellement, les problèmes d'équilibre et d'avenir du couvert et des « mosaïques » forestières se posent avec acuité. La multifonctionnalité que les sociétés réclament (production, protection, distraction) impose l'adoption de « combinaisons de pratiques » difficiles à décliner sur le long terme pour de grands espaces. Une gestion interactive et concertée au cas par cas et à moyen terme est probablement l'alternative viable.

Summary

User dynamics in Mediterranean forests from an anthropological perspective

Around the Mediterranean Rim, fallow land and woodlands are encompassed by what is commonly termed forest and they are shaped slowly by the activities that take place within them. Of these, forest-based crafts and pastoralism are the main economic pursuits which are carried out professionally to varying degrees, alongside other customary rights recognized since the Middle Ages. Collecting firewood, grazing common land and gathering still go on, as well as hunting. Old-style felling (linked to charcoal burning, lime making and distillation of various substances) continued at least into the 1940s. Various rights, even though incompatible with forestry legislation, have been maintained through local by-laws. Nevertheless, over the last thirty or so years, the functional separation of fallow and woodlands arising from the repetition of the same activity in the same place has begun to lose hold as some forest-based activities have gone into decline while leisure and outdoor pursuits have diversified. At present, problems connected to equilibrium and the future of plant cover and the "mosaic" pattern of forest stands have become acute. The multifunctional profile that modern society demands (production, protection, entertainment) is imposing recourse to "associated practices" that will be difficult to coordinate in the long term over wide areas. The viable solution is probably well-integrated interactive management as the need occurs over the middle term.